

COMPTE RENDU

-

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FEVRIER 2016 – 19h15

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-Paul GIRARD, Maire, Thierry RANGONE – 1^{er} Adjoint, Laurent VERNAZ – 2^{ème} adjoint, Sandrine POIGNET – 3^{ème} adjointe, Sandra BOULAIS – 4^{ème} adjointe, Claudine AMOUDRY, Nathalie BIBOLLET, Noël CADET, Christelle GACHON, Christian COMBAZ, Alain FINA, Claire FLEUTOT, Aurore MINISTROT, Isabelle MORLOT, Carole VASCHALDE

Absents excusés : Dominique NOYEAU (pouvoir à Carole VASCHALDE), Daniel CHARVAZ (pouvoir à Claudine AMOUDRY), Stéphanie SANCHEZ, Jean RONZATTI

Secrétaire de séance : Claudine AMOUDRY

Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux de leur présence et leur propose d'approuver le compte rendu de la réunion du 22 janvier 2016, ce qui est effectué à l'unanimité. Christian COMBAZ souligne une erreur du secrétaire de séance inscrit dans le compte rendu.

Monsieur Le Maire propose de reporter l'étude d'un point inscrit à l'ordre du jour :

- Demande de subvention pour l'acquisition de matériel sportif pour le gymnase

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette modification à l'ordre du jour.

Claudine AMOUDRY est désignée secrétaire de séance.

FINANCES

Demandes de subvention pour la rénovation thermique de bâtiments communaux

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Laurent VERNAZ

Monsieur le Maire, Jean-Paul GIRARD, Laurent VERNAZ, Adjoint en charge des Finances, indiquent que dans le cadre du projet de rénovation thermique de 3 bâtiments communaux, il est possible d'obtenir une aide financière de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local et du Conseil Départemental de la Savoie pour les travaux de l'école maternelle.

Monsieur le Maire présente le projet techniquement et financièrement :

PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES (Etudes, Travaux, Acquisition, Personnel, Communication, Autres...)	MONTANTS H.T
Etudes (maîtrise d'œuvre travaux)	51 000 €
Acquisitions foncières	0 €
Travaux	522 000 €
Lot 01 – Charpente-Toiture	231 000 €
Lot 02 – Menuiseries	110 000 €
Lot 03 – Isolation	66 000 €
Lot 04 – Faux Plafonds	22 000 €
Lot 05 – CVC (Climatisation – Ventilation – Chauffage)	73 000 €
Lot 06 – Courant fort (électricité) – Courant faible (informatique et Gestion Technique du bâtiment)	20 000 €
TOTAL	573 000 €

Il est fait part du plan de financement prévisionnel :

ORIGINE DU FINANCEMENT	MONTANT	(%)
EUROPE (Feder, Feader)	€	0 %
ETAT /FNADT	€	0%
ETAT/ Autre (FSIL, DETR...)	137 520 €	24 %
REGION	€	0%
CONSEIL GENERAL	137 520 €	24 %
AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS	€	
TOTAL DES SUBVENTIONS PUBLIQUES	275 040 €	48 % maximum

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- approuve le projet de rénovation thermique de l'école maternelle de Frontenex
- approuve le coût prévisionnel des travaux pour un montant de 573 000 € HT
- approuve le plan de financement faisant apparaître des participations financières de l'Etat et du département
- demande à la préfecture dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local - année 2016 la subvention souhaitée à hauteur de 24 % du montant HT pour la réalisation de cette opération
- demande au Conseil Départemental une subvention à hauteur de 24 % pour ce projet
- dit que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la commune 2016
- autorise monsieur le maire à faire les démarches nécessaires et à signer les documents correspondants.

PERSONNEL

Renforcement de l'équipe de restauration scolaire

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Laurent VERNAZ

Monsieur le Maire et Laurent VERNAZ indiquent que face à des remontées des agents et des enseignants sur le restaurant scolaire, et au vu du nombre croissant d'enfants accueillis au sein de cette structure, une étude comparative avec les autres Communes du secteur et une analyse du fonctionnement actuel ont permis de réfléchir à une nouvelle organisation.

Il est ainsi proposé de renforcer l'équipe en place durant le temps du service (11h25-13h20) avec un agent communal. Alain FINA souligne que c'est une bonne solution pour cet équipement de qualité.

Aurore MINISTROT indique que les enfants semblent satisfaits de la qualité des repas et ne se plaignent plus des problèmes de bruit depuis les travaux d'insonorisation, ce qui explique peut-être l'augmentation des effectifs.

Le Conseil Municipal prend note de cette modification et de la période d'essai d'un mois qui permettra d'en juger la pertinence.

Information sur le recrutement d'un agent contractuel au secrétariat de mairie

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Laurent VERNAZ

Monsieur le Maire, Jean-Paul GIRARD, et Laurent VERNAZ, Adjoint en charge du personnel, rappellent le futur départ en congé maternité d'un agent du secrétariat de Mairie, en avril 2016.

Conformément à la décision du dernier Conseil Municipal, un contact a été pris avec une candidate au précédent poste ouvert fin 2015 et elle a accepté de rejoindre le secrétariat de mairie du 14 mars au 16 septembre 2016.

Laurent VERNAZ rappelle ses missions (gestion complète des transports scolaires, pour le compte du SIRS de Frontenex, activité auprès du Syndicat des Eaux du Fayet, gestion de l'urbanisme et autres tâches diverses pour la Mairie de Frontenex) et les conditions de son embauche.

VIE ASSOCIATIVE

Retour sur la commission du 15 février 2016

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Sandrine POIGNET

Monsieur le Maire, Jean-Paul GIRARD, et Sandrine POIGNET, Adjointe à la Vie associative, font un point sur la commission qui s'est tenue le 15 février 2016 et qui, outre un travail préparatoire sur l'attribution des subventions aux associations pour 2016, a démarré une réflexion sur l'organisation d'Octobre Rose (marche pédestre, illuminations de la Mairie, banderole, participation des commerçants...). Claudine AMOUDRY indique une future rencontre avec la section albertvilloise de la Ligue contre le cancer afin de préparer cet évènement.

Point sur l'évolution du projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Rapporteur : Jean-Paul GIRARD

Monsieur le Maire, Jean-Paul GIRARD, fait part du travail réalisé lors des Conférences des maires du PETR sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par le Préfet de la Savoie.

Du fait de l'absence d'une réunion de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale, la dernière réunion a surtout porté sur le développement du PETR ARLYSÈRE et l'exercice de ses compétences (transports, urbanisme...).

Il précise que la fusion entre le Beaufortain et le Val d'Arly semble mal engagée et devrait déboucher sur un regroupement entre ces deux entités et CoRAL, ce qui laisse un choix stratégique à la CC Haute Combe de Savoie car si la CCHCS n'adhère pas à ce projet en même temps, cela pourrait être préjudiciable (rivalité économique...).

Thierry RANGONE rejoint la séance à 19h50.

Laurent VERNAZ souhaite que les termes soient précis en ce sens que la CCHCS n'adhérerait pas à CoRAL, mais qu'elle intégrerait une structure comprenant CoRAL. Ce serait une entité nouvelle.

Sandrine POIGNET pense qu'il devient nécessaire de raisonner en Communauté de Communes et non plus en Commune.

Thierry RANGONE indique qu'un amendement au projet du Préfet de la Savoie est possible car la CCHCS comprend plus de 50% de communes de Montagne et remplit le critère démographique (+ de 5 000 hab), mais du fait qu'il est également nécessaire d'intégrer la notion de « bassin de vie », cela devient plus complexe, car le bassin de vie est clairement sur Albertville.

Pour sa part, toutes les communes ayant voté contre le projet du Préfet, il estime que la dépose d'un amendement est moralement obligatoire et nécessaire.

Il évoque également les incidences fiscales d'une grande intercommunalité qui pourraient, pour certaines communes du secteur, engendrer des hausses non négligeables pour les ménages.

URBANISME

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme : avancement du dossier

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD/Thierry RANGONE

Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE font un retour sur les commissions « urbanisme » qui ont eu lieu les 3 et 17 février 2016, concernant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, et la poursuite de l'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Monsieur le Maire présente des photographies d'une visite du parc du château Savoie qui sera peut-être intégré dans la réflexion du PLU.

Les élus échangent sur le mur d'enceinte de cette propriété qui borde la rue du Chemin Vieux et qui, dans le cadre d'un aménagement de cette voie, pourrait avoir un intérêt non négligeable.

Jean-Paul GIRARD précise également qu'une solution est possible pour maintenir la constructibilité d'une zone proche de la rue de Princens.

Divers

- Monsieur Le Maire présente la première esquisse d'un nouveau lotissement qui sera créé rue de Ravoire, comprenant 8 lots. La configuration est similaire à celle de Pré René et il est convenu que ce projet soit étudié lors de la prochaine commission « Urbanisme ».
- Monsieur Le Maire fait part d'un recours gracieux qui a été formé contre un permis de construire délivré en décembre 2015, rue du Gros Chêne. Il indique que le contenu de ce recours sera examiné avec les services instructeurs et qu'il sera fait appel à la protection juridique de la Collectivité.
- Monsieur le Maire indique que la société CAPELLI a obtenu l'accord des autres co-lotis pour déposer le permis modificatif afin d'entériner définitivement toutes les modifications de l'autorisation initiale. Alain FINA signale que deux candélabres situés dans la partie basse du lotissement fonctionnent alors que la mise en route du réseau censé être interne à cet ensemble d'habitations ne semble pas avoir été réalisée.

Avis sur la demande d'exploitation d'une usine de méthanisation agricole à Tournon

Rapporteur : Jean-Paul GIRARD

Monsieur Le Maire fait part de l'ouverture d'une enquête publique concernant la création d'une usine de méthanisation agricole sur Tournon. Ce futur établissement étant catalogué comme Installation Classée au titre de la Protection Environnementale, le Conseil Municipal doit donner un avis durant l'enquête publique qui se déroule actuellement en Mairie de Tournon.

Jean-Paul GIRARD indique que ce projet de création d'une usine de méthanisation est ancien sur le territoire et qu'il se concrétise sur les hauteurs de la Commune de Tournon, porté notamment par deux agriculteurs.

Il est précisé que le montage juridique de ce projet comprend une société d'économie mixte (SEM) comprenant outre les deux agriculteurs, la CCHCS ainsi que d'autres industriels et collectivités.

Une partie des déchets qui alimenteront cette usine de méthanisation sera constituée des déchets organiques provenant de plusieurs établissements (cantine...).

Isabelle MORLOT s'interroge sur l'impact du passage des camions qui traverseront Frontenex.

Laurent VERNAZ souligne des incohérences financières dans le dossier présenté et notamment au niveau des dépenses engagées pour limiter les effets néfastes engendrés par ce projet, ce qui le surprend désagréablement.

Il est également surpris des sommes engagées pour cette opération par l'ensemble des acteurs, alors qu'à la base, cela ne concerne que les déchets produits par l'activité de deux agriculteurs.

Sandrine POIGNET aurait jugé pertinent qu'une présentation du projet soit effectuée par les protagonistes car le sujet est complexe.

Thierry RANGONE, vice-président de la CCHCS en charge des déchets et de l'environnement, estime que ce projet est techniquement très intéressant mais qu'il s'abstiendra de donner un avis au regard du portage du dossier effectué par le président de la CCHCS et du montage financier dans lequel la CCHCS se trouve engagée alors qu'elle n'a aucune obligation de traiter les déchets des professionnels.

Au vu de ces éléments et la teneur du débat, le Conseil Municipal, à la majorité, donne un avis défavorable à ce projet en soulignant l'impact de la circulation supplémentaire de camions sur Frontenex, le portage du projet par la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie alors que cela ne fait pas partie de ses compétences et incidemment, l'impact financier pour la CCHCS et l'utilisateur sur un projet à la base, de nature privative.

TRAVAUX

Rénovation énergétique de bâtiments communaux : avancement du projet

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD / Thierry RANGONE

Jean-Paul GIRARD et Thierry RANGONE font un point sur l'avancement des travaux de la maîtrise d'œuvre sur le projet de rénovation énergétique de l'école maternelle, la salle polyvalente et le gymnase des Coquelicots.

Ils indiquent qu'une réunion a eu lieu avec les enseignantes de l'école maternelle pour présenter l'avant-projet sommaire et que l'avant-projet définitif sera débattu en commission des Travaux, le 10 mars à 17h30.

Travaux divers

- Monsieur le Maire fait part de l'achèvement de la rénovation d'un appartement communal dans l'immeuble du Grand Roc, refait par les services techniques et qui a été reloué ce jour.
- Monsieur le Maire propose que dans la continuité de l'élagage des tilleuls vers Passion Motoculture et Netto, l'ensemble de ces arbres soient élagués et abattus, sur le côté gauche en descendant. Cela permettrait de créer un véritable trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite et de limiter les gênes pour les riverains (feuilles...).

Laurent VERNAZ souhaite que ce sujet fasse l'objet d'un débat en commission des Travaux car le budget alloué à ce projet peut-être conséquent (abattage, grignotage des souches, enrobés...) et que ces arbres sont également un symbole de Frontenex, et notamment de la rue des Tilleuls.

Même s'il conçoit le principe d'un débat et travail en commission, Jean-Paul GIRARD estime que la mise en conformité d'un trottoir est plus importante que l'aspect symbolique d'une dizaine d'arbres.

Thierry RANGONE conclut en proposant que l'élagage soit démarré par les services techniques mais que l'abattage soit débattu en commission.

- Monsieur le Maire propose que la taille des platanes situés à l'entrée de la rue du Clos de la Prairie soit effectuée dès que la route desservant FINAGAZ et qui va être construite par la Communauté de Communes de la Haute Combe de Savoie entre cet établissement et la ZI n°3, à la limite entre Frontenex et Saint Vital, sera opérationnelle. Cela permettra de couper la route du Clos de la Prairie afin de sécuriser le chantier.
- Monsieur le Maire propose de clôturer le terrain qui a été remblayé en face de la Charpente Savoisienne, ce qui est approuvé par le Conseil Municipal, ceci afin d'éviter tout stationnement intempestif.

ANIMATION/COMMUNICATION

Projets 2016

Rapporteurs : Jean-Paul GIRARD/Sandra BOULAIS

Monsieur le Maire, Jean-Paul GIRARD, et Sandra BOULAIS, Adjointe aux Animations, font un point sur les prochaines animations de 2016.

Sandra BOULAIS indique que VILLAGE EN FETE aura lieu le dimanche 3 juillet 2016 et que la projection d'un film en soirée aura lieu cette année lors de la kermesse des Croës, dans la cour de l'école, le 18 juin prochain.

Elle fait part également de la journée dédiée au taggage du skatepark, le 4 juin, avec une initiation proposée aux jeunes.

QUESTIONS DIVERSES

Compte rendu des délégués des communes sur le fonctionnement des différents syndicats

Les délégués des différents EPCI, dont la commune est membre, évoquent les dossiers en cours.

SIRS DE FRONTENEX (Transports scolaires)

Nathalie BIBOLLET indique que le Compte Administratif 2015 et le Budget Primitif 2016 du SIRS ont été votés le 16 février dernier.

SIARA (Assainissement)

Alain FINA indique que le prestataire en charge de la gestion de l'Unité de dépollution de Gilly/Isère a changé et que c'est désormais SAUR qui gère cet équipement.

Il fait part également de l'absorption du personnel du SIARA par la Communauté de Communes de la Région d'Albertville et précise que les missions de certains agents ont changé.

Enfin, il souligne que le budget 2016 prévoit bien la mise en séparatif des rues du Baron Angleys et du Bois de l'Île.

SIERSSRF DE FRONTENEX

Laurent VERNAZ fait une présentation du futur EHPAD, qui intégrera finalement l'espace dédié au Foyer-Logement, ainsi que tous les services actuels.

Le bâtiment comprendra un seul étage, avec une conception architecturale et technique qui permettra des possibilités d'évolution dans le futur.

Par contre, il n'intégrera pas d'unité Alzheimer, conformément aux souhaits de l'Agence Régionale de Santé, ce qui est regrettable.

Le projet est estimé à 8 500 000 € TTC et fera l'objet d'un dépôt de permis de construire avant la fin du mois de mars 2016.

SI DES EAUX DU FAYET

Jean-Paul GIRARD indique que les marchés de renouvellement de canalisations dans toutes les communes du Syndicat et de création d'une unité d'ultrafiltration de la source du Fayet ont été attribués mi-février et que le démarrage des travaux est prévu pour le mois d'avril.

CCHCS

Thierry RANGONE indique que lors du prochain conseil communautaire, les élus devront évoquer un dossier concernant l'alimentation en eau potable de la Maison des Pêcheurs de Grésy/Isère.

Un avenant sera proposé car initialement, l'eau potable devait être captée à proximité du bâtiment, mais d'un point de vue sanitaire, cela s'est avéré impossible.

Il indique que la prise en charge financière sera répartie entre la CCHCS et la Commune, pour une canalisation créée de 1 000 mètres. Il précise qu'il n'approuve pas le déroulement de cette opération qui a un impact économique supplémentaire pour la Communauté de Communes.

Divers

- Monsieur le Maire indique que l'Education Nationale a décidé, au vu des effectifs (67 enfants), d'implanter une 3^{ème} classe à la rentrée, sous réserve que ces effectifs soient confirmés en septembre 2016.
- Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal la demande d'implantation d'un camion magasin de boucherie/charcuterie au marché du vendredi, par un artisan implanté à Albertville. Estimant que des activités similaires existent déjà sur le marché et à proximité, le Conseil Municipal donne un avis défavorable à cette demande.
- Monsieur le Maire indique que les premiers logements sociaux d'HALPADES seront livrés le 1^{er} mars 2016.
- Alain FINA informe que les différentes banderoles à l'entrée de la Commune donnent un aspect négatif à l'entrée de la Commune. Laurent VERNAZ rebondit en indiquant qu'il a été évoqué l'hypothèse de mettre en place un panneau lumineux offrant des possibilités d'affichage multiples. Ce dossier sera travaillé en commission.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21h35.

La prochaine réunion du Conseil Municipal sera proposée au mardi 22 mars 2016 à 19h15.

Le Maire,



Jean-Paul GIRARD

